

2022/

Commune d'Épône

Conseil Municipal du 08/12/2022 – Délibération A5 n°22\_12\_06

3. Désignation des représentants

République Française  
Liberté Égalité Fraternité  
Commune d'Épône

**Département des Yvelines**  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton de Limay

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE**

**SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental.

**Présents :**

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, Mme Danièle MOTTIN, Mme Nathalie BAUDOUIN, , Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, , Mme Véronique LOURDIN, , M. Didier DIROL, M. Raoul LIMA, Mme Harmony LE CALLENNEC, Mme Éliane GILLARD, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ

**Absents ayant donné procuration :**

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET procuration à M. Ivica JOVIC  
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Béatrice DI PERNO,

**Absents**

M. Francis RIALLAND, M. Thierry ARFI, Mme Christelle TUBOEUF

**Madame Isabelle MARTIN et M. Ivica JOVIC sont élus secrétaires de séance**

**DATE DE LA CONVOCATION :**

02/12/2022

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	29
Présents	24
Votants	26

**DATE D’AFFICHAGE :**

02/12/2022

**OBJET : DÉSIGNATION D’UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE À LA SUITE D’UNE DÉMISSION**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions des articles L. 2122-4 à L.2122-7,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.123-6, R123-7 et R.123-8, R.123-9,

Vu la délibération n° 20-06-05 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant désignation des conseillers municipaux, membres du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu que Monsieur Guillaume DUMONT a présenté sa démission, et accepté par Monsieur le Sous-préfet le 21 novembre dernier.



2022/  
Commune d'Épône  
Conseil Municipal du 08/12/2022 – Délibération A5 n°22\_12\_06  
3. Désignation des représentants

Considérant que Monsieur Guillaume DUMONT avait été désigné pour siéger comme membre représentant la ville au sein du conseil d'administration du CCAS,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant du Conseil municipal au sein du CCAS en remplacement de Monsieur Guillaume DUMONT,

Ayant entendu l'exposé de Madame Béatrice DI PERNO, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Générales, Ressources humaines et Sécurité,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (26 voix Pour),**

**-ARTICLE 1 : DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder au scrutin public** pour la désignation d'un représentant du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS,

**- ARTICLE 2 : DÉSIGNE** Madame Nicole DEMAISON comme représentante de la Ville au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale en remplacement de Monsieur Guillaume DUMONT

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte  
Transmis à Monsieur le Sous-préfet  
Le 21/12/2022  
Et publié/affiché le 22/12/2022



Guy MULLER

Maire d'Épône  
Conseiller Départemental  
Conseiller communautaire GPS&O

Isabelle MARTIN  
Secrétaire de séance

Ivica JOVIC  
Secrétaire de séance

